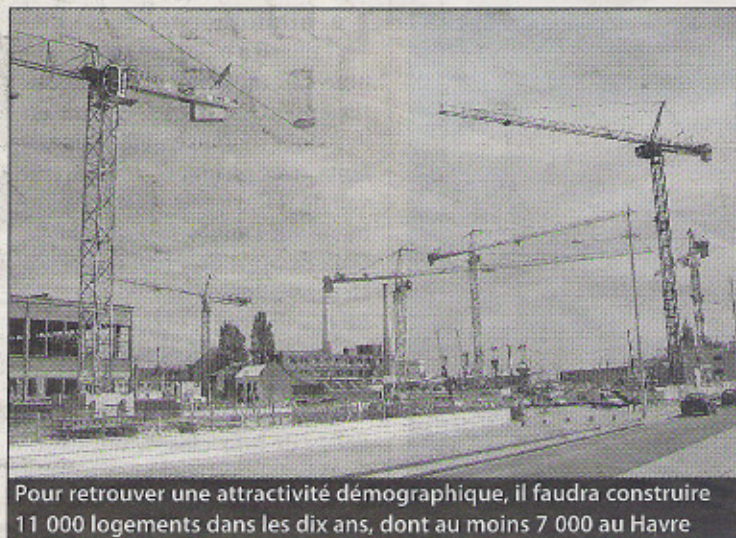


Le Scot colle les territoires

AVENIR. Les élus havrais ont adopté hier le futur schéma de cohérence territoriale. Il fixe des ambitions à long terme.

Faut-il fondre la communauté de l'agglomération havraise (Codah) et la communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc ? Maintes fois avancée par Marc Migraine, l'idée a été de nouveau évoquée hier par l'élu centriste lors de la séance du conseil municipal. Selon lui, cela permettrait de faciliter le développement des deux territoires voisins. « *Le rêve fait partie de l'optimisme pour l'avenir de l'agglomération* », lui a répondu Patrice Gélard, l'adjoint d'Antoine Rufenacht en charge de l'urbanisme.

A défaut de fusion des deux structures intercommunales qui réunit trente-trois communes pour 271 000 habitants, c'est un syndicat mixte qui fait le lien. Après trois années de travail et de réflexion avec l'Agence d'urbanisme de la région havraise (AURH), il vient de donner naissance au Scot, le Schéma de cohérence territoriale Le Havre-Pointe de Caux-Estuaire. Destiné à fixer les enjeux politiques, économiques et sociaux d'un même périmètre, ce schéma entre dans sa phase de validation par les collectivités (ce soir à la



Pour retrouver une attractivité démographique, il faudra construire 11 000 logements dans les dix ans, dont au moins 7 000 au Havre

Codah) avant enquête publique, en septembre, puis adoption définitive avant la fin de l'année. Hier soir, il a été approuvé par les élus havrais, à l'exception de la gauche, qui s'est abstenue, regrettant, par exemple, que les liaisons ferroviaires ne soient pas suffisamment prises en compte ou que le plateau d'Eprémessnil, à cheval sur les communes du Havre, Fontainella-Mallet et Montivilliers, soit voué, à long terme, à une urbanisation. Au travers ce futur schéma, dont le

périmètre pourrait être étendu à la rive gauche de l'estuaire, Le Havre veut se hisser au rang de « *métropole maritime internationale* ». Mais pour y parvenir, les défis sont nombreux et considérables. A commencer par celui, nécessaire, qui consiste à retrouver une courbe démographique ascendante. Il faut construire onze mille logements dans les dix ans. Et faire des bébés.